

Commune de FRIGNICOURT  
31 rue du Général Leclerc  
51300 FRIGNICOURT  
Tél 03.26.74.15.08  
[accueil@mairie-frignicourt.fr](mailto:accueil@mairie-frignicourt.fr)

Frignicourt, le 23 mars 2026

**ARRETE n°1543**



**Arrêté de délégation de fonction du maire à un adjoint**

**ARRETE**

Le Maire de FRIGNICOURT,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-18, (en présence d'une subdélégation, l'article L. 2122-23),  
Considérant la possibilité de déléguer aux adjoints et, le cas échéant, aux conseillers municipaux, certaines attributions du maire, dans l'intérêt de faciliter la gestion communale,  
Considérant la nécessité de confier délégation en matière de travaux, du patrimoine et de l'embellissement,

**ARRETE :**

ARTICLE 1<sup>er</sup> Monsieur Jérôme RAT, adjoint au maire, est délégué pour exercer, à compter du 23 mars 2026 les fonctions relatives aux Travaux, au Patrimoine et à l'Embellissement. Monsieur RAT est autorisé à signer les actes et documents relevant de sa délégation.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Châlons en Champagne dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté est effectué auprès du comptable public.

ARTICLE 4 : Le secrétaire de mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

L'adjoint au Maire,  
Jérôme RAT

Le Maire,  
Annick FELICETTI

